REÇU EN PREFECTURE
le 22/10/2026
Application agréée E-legalite.com
99_DE-052-403891997-20261022-2026_029_CA

Hamaris
HABITER EN HAUTE-MARNE
GROUPE IDELIANS

CONSEIL D'ADMINISTRATION
Du 22 OCTOBRE 2026 à 10H00

OBJET :

7/ POLITIQUE DES LOYERS

7.2 / Modulations de loyers

Délibération n° 2026 029 CA

18 administrateurs sont présents, 2 administrateurs ont donné un pouvoir, le quorum est atteint.

Sont présents :
M. Bertrand OLLIVIER, Président, désigné par le Conseil Départemental,
Mme Véronique MICHEL, vice-présidente, désignée par le Conseil départemental,
M. Jean-Jacques BAYER, désigné par le Conseil départemental,
M. Jean-Pierre BRUNSEAUX, désigné par l'U.D.A.F de la Haute-Marne,
M. Serge BURTE, élu par les locataires,
M. Daniel CARRARD, désigné par le Conseil Départemental,
Mme Michelle COLLARD, élue par les locataires,
Mme Nathalie CORTINOVIS, désignée par la Caisse d'Allocations Familiales de la Haute-Marne,
M. Thierry DEGLIN, désigné par les associés des collecteurs du 1% logement,
Mme Sophie DELONG, désignée par le Conseil Départemental,
M. Denis FAHY, élu par les locataires,
M. Manuel GALLAND, désigné par l'Union Départementale C.G.T,
M. Olivier GIRARDOT, désigné par l'union départemental CFDT,
Mme Anne-Marie GORSE, désignée par le Conseil départemental,
M. Michel HUARD, désigné par le Conseil Départemental,
M. Dominique MERCIER, désigné par le Conseil Départemental,
M. André NOIROT, désigné par le Conseil Départemental,
M. Damien THIERIOT, désigné par le Conseil Départemental

Sont représentés :
Mme le Préfet de la Haute Marne, représentée par Mme Laura BECK, Cheffe du Bureau de l'Habitat (DDT), M. Michel ANDRÉ, désigné par le Conseil départemental (pouvoir à M. OLLIVIER), , M. François ROBIN, représentant une association œuvrant dans le domaine de l'insertion (pouvoir à M. HUARD),

Sont excusées :
Mme Coralie LOZANO, Secrétaire du CSE, Mme Sophie PY-FOURES**,** commissaire aux comptes, société KPMG,

Sont absents :
Mme Anne CARDINAL, désignée par le Conseil départemental, Mme Nicole MIRON, élue par les locataires, M. Dominique THIEBAUD, désigné par le Conseil départemental,

Assistent en outre à la réunion :
M. Jacques CHAMBAUD, Directeur général, Mme Sandra CATTAN, Directrice des ressources internes, Directrice générale adjointe, M. Christophe LEGROS, Directeur patrimoine, Mme Corinne MORO, Directrice financière, M. Régis ROY, Directeur clientèle, Cindy SCHMITT, assistante de Direction.

REÇU EN PREFECTURE
le 22/10/2026
Application agréée E-legalite.com
99_DE-052-403891997-20261022-2026_029_CA

Depuis 2011, nous opérons des ajustements à la baisse des loyers de logements ou d'ensembles immobiliers particuliers touchés par une vacance locative importante ou des difficultés de relocation.
Ces modulations des loyers concernent 446 logements et ont permis de réduire de près de 60% la vacance des programmes ciblés.

La présente délibération concerne 19 programmes (139 logements), majoritairement construits ou acquis et améliorés dans les années 1990 avec des financements PLA-PLAI qui présentent des niveaux de loyer + charges élevées.

Le Bureau du Conseil d'administration dans sa séance du 9 juillet 2026, a emis un avis favorable sur ces modulations de loyer.

Pièce jointe en annexe *: présentation des 19 programmes concernés par les modulations des loyers.*

APRES EN AVOIR DELIBERE, le Conseil d'Administration DECIDE, à l'unanimité, d'approuver les modulations de loyers dans les conditions exposées en annexe.

RESULTAT du VOTE : A L'UNANIMITÉ
Chaumont, le 22 octobre 2026 **Le Président** **Bertrand OLLIVIER**